

# COMMUNE DE PUPILLIN

## 39600

### N° 7 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 21 JANVIER 2021

**Présents :** BEAUPOIL Jean-Luc, MARESCHAL Michelle, PETIT Léo, CRINQUAND Mickaël, BOUILLET Kevin, MARGUET Bernard, PACCARD Joël, PETIT Damien, CART Odile, THIEVENT Christiane, LAURENT Éric

**Secrétaire de séance :** PACCARD Joël

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Communauté de Communes Arbois Poligny Salins : modification des statuts
- 2) Route de Buvilly : œnotourisme
- 3) Passage de l'ALCG
- 4) Travaux Bois
- 5) Achat d'une plaque commémorative
- 6) Étude de devis réfection des logements
- 7) Demande de l'ASCP
- 8) Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- 8) Demande de dégrèvement Sogedo
- 9) Étude de devis : mur de soutènement Feule

Cette demande est acceptée à l'unanimité.



**Le Maire présente ses vœux aux conseillers.**

**A cause des conditions sanitaires actuelles, aucun moment de convivialité ne pourra avoir lieu en ce début d'année.**

**Le conseil municipal présente ses vœux à l'ensemble des Pupillanais et de leurs familles et reste à disposition des habitants pour tous renseignements ou services dont ils pourraient avoir**

**besoin.**



#### **1) Communauté de Communes Arbois Poligny Salins : modification des statuts**

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, **donne son accord à la modification des statuts de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura par changement d'adresse du siège social.**

## **2) Route de Buvilly : œnotourisme**

**Suite à la rencontre avec les parlementaires, le conseil décide à l'unanimité de demander le classement de la route de Buvilly (VC n°6) en route « œnotouristique ».**

Le maire informe les conseillers que la commune de Buvilly a entrepris les démarches pour demander des subventions pour la réfection de cette route (partie appartenant à Buvilly).

Un courrier de remerciement leur sera adressé.

## **3) Passage de l'ALCG**

**Vu les tarifs proposés par l'ALCG, le conseil décide à l'unanimité de ne pas faire appel à leurs services pour la collecte des encombrants.**

**Il rappelle aux habitants que les déchetteries d'Arbois et Poligny sont gratuites.**

## **4) Travaux Bois**

Le Maire présente le programme de travaux de l'ONF pour l'année 2021.

Du cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée est prévu dans la parcelle 1 r.

Des dégagements manuels et plantations ou régénérations naturelles sont prévus dans les parcelles 11 r, 21 ar (sapins) et 25 t (foyardes).

Les travaux dans la parcelle 11 qui devraient se faire en février pourraient être reportés si l'affouage n'est pas terminé.

**Le conseil se prononcera lors d'une prochaine séance après réception du devis détaillé de l'ONF.**

## **5) Achat d'une plaque commémorative**

Le Maire a rencontré M. VERNAY André de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc et Tunisie.

Il propose de baptiser une rue, place, square ou espace « Claude PETIT », né à Pupillin le 15/11/1937, Caporal du 23<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, tué en Algérie le 3 mai 1959 à 22 ans. Il fut le plus jeune passeur de France à la guerre 39/45 à l'âge de 6 ans.

Un dossier le concernant est consultable en mairie.

**Sur le principe, le conseil est d'accord avec la proposition de la FNACA (10 voix pour et une abstention). La salle polyvalente sera baptisée « Salle Claude PETIT ». La commune achètera une plaque commémorative, s'occupera des invitations, achètera une gerbe, organisera l'apéritif et réservera la fanfare.**

La date de cette manifestation sera définie ultérieurement en fonction des prochaines contraintes sanitaires.

## **6) Étude de devis réfection des logements**

Léo PETIT, responsable de la commission bâtiments présente les devis.

### **Radiateurs des logements :**

Après étude des devis et proposition de la commission, le conseil retient à l'unanimité l'entreprise la mieux-disante à savoir : **Elec'Conforme de Poligny pour les montants suivants :**

- **Radiateurs logement Mairie : 1 350 € HT**
- **Radiateurs logements du bâtiment du Chalet : 6 150 € HT**

## **Réfection Salle de bain logement Mairie :**

Après étude des devis et proposition de la commission, le conseil retient à l'unanimité l'entreprise la mieux-disante à savoir :

- **SAS Xavier CHARMASSON de Pupillin pour un montant de 5 920 € HT**

La commission se réunira à nouveau pour étudier les devis de réfection des menuiseries.

## **7) Demande de l'ASCP**

Le Maire donne lecture d'un nouveau courrier reçu le 13 décembre 2020 de l'Association Sportive et Culturelle de Pupillin.

Pour mémoire, l'association proposera dès que la situation sanitaire le permettra, des cours de Pilates à différents horaires dans la journée du mardi, à la salle polyvalente.

L'association revient sur la décision du Conseil municipal du 3 décembre 2020 et demande aux conseillers de réduire le coût de mise à disposition de la salle de 30 % c'est-à-dire 20 € par mardi.

Le coût par personne extérieure à Pupillin sera de 180 € par an (cotisation comprise) et 130 euros pour les habitants de Pupillin.

**Le conseil, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le tarif de location de la salle à l'ASCP pour leur activité Pilates à 20 € par jour chauffage compris.**

**Cette délibération annule et remplace la délibération du 13 décembre 2020.**

**Il est précisé que la salle doit être rendue propre sinon le ménage sera facturé en plus.**

**Ce tarif est valable pour toute l'année 2021.**

## **8) Demande de dégrèvement Sogedo**

Le Maire présente un dossier de demande de dégrèvement d'un propriétaire qui a vu sa facture d'eau doublée à cause d'une fuite.

La Sogedo demande à la commune de délibérer sur le volume assainissement.

**Vu les documents présentés (facture d'eau, facture de réparation...), le conseil donne à l'unanimité un avis favorable à ce dégrèvement.**

## **9) Étude de devis : mur de soutènement Feule**

Mickaël CRINQUAND, responsable de la commission voirie présente les devis pour la création de 2 murs de soutènement situés Chemin de Feule.

**Après étude des devis, le conseil retient à l'unanimité l'entreprise BRENIAUX de Pupillin pour la création d'un mur de soutènement de 5,50 m en pierres pour un montant de 5 094,00 € HT.**

**Il retient avec 9 voix pour et 2 abstentions le devis de l'entreprise SAILLARD de Mesnay pour la création d'un mur en enrochement de 20 m de long pour un montant de 6 115,46 € HT.**

## **10) Questions diverses**

### **\* Demande du domaine Désiré PETIT :**

Le Maire donne lecture d'un courrier du domaine Désiré PETIT qui demande l'autorisation d'élaguer les arbres sur un terrain communal voisin de leur parcelle plantée en vigne au lieu-dit Feule (parcelle ZC 61).

Le conseil accepte cette demande.

### **\* Demande d'emploi :**

Le conseil prend acte de la candidature de Mme THIEVENT Claudine pour le poste de femme de ménage. Vu les conditions sanitaires actuelles qui ne permettent pas la location de la salle

polyvalente et l'ouverture des toilettes publiques, le conseil décide de reporter cette embauche à une date ultérieure.

**\* Bleuet de France :**

Le Maire donne lecture d'un courrier de remerciement de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre pour la quête réalisée au profit de l'œuvre nationale du bleuet de France qui a permis de récolter 53,50 €. Il remercie tous les habitants qui ont participé à cette action.

**\* Nettoyage des bords de route :**

Le conseil remercie les personnes qui œuvrent pour le nettoyage de la nature en ramassant les déchets le long des routes.

Il demande un peu de civisme aux usagers de la route qui jettent encore des déchets par les fenêtres de leur voiture.



**\* Il est rappelé aux habitants que les poubelles doivent être rentrées dès le passage du SICTOM.**

### **INFORMATIONS**

**\* Le Centre d'Echanges International (CEI)** recherche des familles d'accueil pour étudiants étrangers.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur EMORINE Bernard au 06.80.11.97.34 ou par mail : [bernard.emorine@gmail.com](mailto:bernard.emorine@gmail.com)

**\* Nouveau réseau de proximité des Finances Publiques :**

Michèle MARESCHAL a participé à une formation à distance sur ce sujet.

Elle expose les différents changements pour les usagers :

**Le Trésor Public de Poligny devient le Service de Gestion Comptable (SGC) ;**

**Le paiement en espèce est supprimé dans le réseau des finances publiques mais les usagers peuvent dorénavant payer leurs factures (avec Datamatrix) chez les buralistes agréés (dans la limite de 300 €).**

**Pour Arbois, il s'agit du bureau de tabac « La havane » 3 rue de Courcelles.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Le maire

Le secrétaire de séance

Jean-Luc BEAUPOIL

Joël PACCARD